

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 31/03/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

| | |
|----|---|
| 1 | SERVICE : Direction de la santé |
| 2 | LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste |
| 3 | NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5 |
| 4 | CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A |
| 5 | CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA |
| 6 | IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME RH : 970.01 CODE POSTE : 9426 CENTRE DE TRAVAIL 322 |
| 7 | LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des Iles Australes – RURUTU - Centre médical de Moerai |
| 8 | FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé des patients. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Il participe au bon fonctionnement du centre médical tant au niveau de l'offre de soins que du fonctionnement général de la structure. |
| 9 | EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : 10 1 3 2 4 |
| 10 | SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Subdivisionnaire déconcentrée des Iles Australes |
| 11 | MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical, appareil radiologique, appareil échographique, poste informatique avec accès Internet pour les besoins professionnels, logement de fonction, ambulance, véhicule de service |
| 12 | CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Demande des capacités d'adaptation à l'environnement insulaire et au travail en équipe avec l'ensemble du personnel des centres de santé de la subdivision ; astreintes (récupération et indemnisation) ; logement de fonction ; missions médicales dans les autres îles (frais et indemnités de déplacement). Le service impose le respect des horaires de travail ; nécessité d'avoir un véhicule pour les déplacements personnels. |
| 13 | ACTIVITES PRINCIPALES : Sous la responsabilité du Subdivisionnaire santé des Iles Australes : <ul style="list-style-type: none">• Assurer l'activité médicale des centres de santé de Rurutu ;• Participer aux astreintes à domicile ;• Organiser et mener un programme de formation continue pour l'ensemble du personnel paramédical permettant aux agents d'accroître leur compétences dans les domaines de la consultation, des soins et de l'urgence ;• Veiller au bon fonctionnement des structures sanitaires de Rurutu ;• Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans les structures sanitaires ;• Participer à la mise en place du règlement de fonctionnement interne ;• Participer aux activités administratives et organisationnelles des structures sanitaires ;• Assurer la consultation et la permanence des soins par astreinte ;• Coordonner et assurer les activités de santé publique. |

| | |
|----|--|
| 14 | ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des missions médicales pluri-annuelles dans l'île de Rimatara et en cas de besoin sur les autres îles de l'archipel ; • Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ; • Participer à l'élaboration des programmes et aux activités de promotion de la santé et de prévention. |
|----|--|

II – PROFIL PROFESSIONNEL

| | |
|----|---|
| 15 | CADRE D'EMPLOI : Médecin |
| 16 | SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en médecine générale sur le territoire français. |

S : Sensibilisation, A : Application ; E : Expert

| 17 | COMPETENCES : | S | A | E |
|----|---|---|--------|----------------------------|
| | Connaissances requis : <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable. | | X | |
| | Savoir –faire requis : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'outil informatique (minimum Word, Excel et Outlook) ; - Qualités relationnelles, aisance dans la communication. | | X X | |
| | Savoir être requis : <ul style="list-style-type: none"> - Rigueur et assiduité dans le travail ; - Capacité d'adaptation professionnelle ; - Capacité d'initiative, d'organisation ; - Capacité à manager une équipe ; - Esprit de synthèse ; - Disponibilité. | | | X X X X X X |

| | |
|----|---|
| 18 | EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> • Expérience en médecine tropicale ; • Expérience de l'urgence ; • Expérience en pédiatrie ; • Expérience en santé publique. |
|----|---|

| | |
|----|---|
| 19 | FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : formation d'adaptation à l'emploi de 5 jours au Centre de formation aux métiers de la santé des archipels de Moorea-Maiao |
|----|---|

| | |
|----|--|
| 20 | DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : Minimum 4 ans |
|----|--|

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :

